



Jouy-le-Châtel, le 28 février 2023

OBJET : Dossier de demandes de subvention 2023

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le dossier relatif aux demandes de subventions municipales au titre de l'année 2023.

Afin d'instruire au mieux votre demande et de respecter la législation en vigueur liée aux subventions versées, je vous demande de veiller à remplir scrupuleusement ce dossier qui devra être retourné en Mairie (par mail ou format papier) pour le lundi 3 avril 2023. Le Conseil Municipal se prononcera sur vos demandes lors d'un prochain conseil.

Je vous rappelle que l'octroi d'une subvention municipale est soumis à un certain nombre de critères notamment la participation au moins une fois dans l'année à un événement municipal ainsi que le nombre d'adhérents Joviens.

L'équipe municipale vous remercie pour votre engagement et vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de ses salutations distinguées.

Karine PARIZY

Adjointe chargée des associations